

COMPTE RENDU DU TROISIEME CONSEIL D'ECOLE
Mardi 5 juin 2018 à l'école du Woerthel

Personnes présentes :

- Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice, enseignante dans la classe monolingue
- Mme Marie-Ange GRAMFORT, enseignante dans les classes bilingues (allemand)
- Mme Adeline POSIN, enseignante dans les classes bilingues (français)
- Mme Pauline CHASSAING, enseignante nommée dans les classes bilingues (français) à titre définitif à la rentrée 2018
- Mr le maire, Patrick DEPYL
- Mme Rebecca BASTIER, déléguée de parents de la classe bilingue PS-GS
- Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la classe monolingue
- Mme Jenny HALLER, déléguée de parents de la classe monolingue
- Mme Stéphanie SCHAAN, déléguée de parents de la classe monolingue
- Mme Stéphanie VIX, déléguée de parents de la classe bilingue PS-MS
- Mme Nathalie THIEFAINE, déléguée de parents de la classe bilingue PS-MS

Sont excusés :

- Mme Myriam STENGER, première adjointe au maire
- Mme Audrey RASSER, enseignante « ZONE » rattachée à l'école
- Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire

1. La rentrée prochaine :

- Les effectifs et la répartition pédagogique à ce jour :

Pour la rentrée prochaine, les effectifs prévus au Woerthel sont :

En **bilingue** : 16 grands, 18 moyens et 15 petits sont un effectif de **24-25 élèves par classe**.

Les effectifs sont pour le moment identiques à l'école maternelle du centre

En **monolingue** : 12 grands, 9 moyens et 6 petits soit un effectif de **27 élèves dans la classe**.

Les effectifs sont pour le moment de 24-25 élèves en moyenne par classe à l'école maternelle du centre.

L'équipe de l'école attend les effectifs définitifs pour répartir les élèves dans les deux classes bilingues.

- La composition de l'équipe pédagogique :

A la rentrée, l'équipe sera composée de :

GRAMFORT Marie -Ange qui garde son poste à **titre définitif** et exercera à temps plein dans les classes bilingues en langue allemande (2 jours par semaine dans chacune des classes).

Céline HERDLY-GOERIG conserve la direction de l'école et exercera dans la classe monolingue à temps plein.

Pauline CHASSAING est nommée à partir de la rentrée 2018 à **titre définitif** et exercera à temps plein dans les classes bilingues en langue française (2 jours par semaine dans chacune des classes).

Au mois de septembre, les ATSEMS seront : **LAHEUGUERE Sophie, MEYER Carine,** et **PICARD Cynthia.**

Il y aura la nomination **d'une nouvelle apprentie** en CAP petite enfance à la rentrée prochaine.

- Proposition pour le jour de la rentrée : réalisation d'objets à partir de fleurs pour accueillir les élèves dont c'est le premier jour d'école. A faire en lien avec la rentrée en musique.

2. Approbation du compte-rendu du deuxième conseil d'école.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Bilan du projet d'école et des projets menés durant l'année

- Bilan du **projet d'école** :

Notre projet d'école a été mené pour la troisième année sur 3 axes, qui ont été travaillés en particulier par le biais de notre projet « l'environnement, j'adhère » : **créer un jardin partagé.**

1. **« Développer la coopération en amenant l'enfant à partager des tâches et à prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe ».**
2. **« Développer l'attention, la concentration afin de rendre l'élève capable de réaliser une tâche individuelle ou collective »**

Tout au long de l'année scolaire, les élèves des trois sections ont été amenés à travailler ensemble en coopérant et en se répartissant les tâches afin de **réaliser un projet commun, la création de notre jardin.** Ils ont fait germer des graines, ils ont entretenu des semis en les arrosant et en observant les bonnes conditions de températures et de lumière, ils ont préparé le jardin pour les plantations, ils ont mis les semis et les plants en terre à l'aide d'outils adaptés puis ont entretenu le jardin afin qu'il prospère.

Toutes ces actions ont nécessité l'apprentissage des besoins des différents êtres vivants, ainsi que des étapes de leur développement, de l'utilité de la biodiversité en observant la vie animale et végétale mais aussi la connaissance des techniques et des outils de jardinage.

Ce projet a été soutenu, enrichi et mené avec l'aide apportée par les séances de notre **animateur du CINE de Bussierre,** Matthieu Bafaro, qui a su amener ses connaissances techniques et guider l'équipe pédagogique comme les enfants, dans le déroulement du projet. 3 interventions restent à venir et se feront avec les élèves de moyennes et grandes sections,

pour lesquels le contenu est plus adapté que pour les élèves de petites sections. L'ensemble des élèves a participé à la création du jardin.

Le spectacle « **Le jardin de Théodore** » de la compagnie Monde et nature a su mettre en lumière les connaissances acquises durant l'année par les élèves en matière de jardinage. Régulièrement des petits groupes interviennent pour entretenir le jardin. Une prairie fleurie va également être mise en place et le jardin pourra être amené à grandir, si l'équipe de l'école voit que le relais se fait auprès des habitants, notamment durant les vacances scolaires.

Une **exposition** retraçant notre projet se fera au musée zoologique de Strasbourg du 21 au 27 juin prochain. Elle sera également présentée en avant-première lors de la fête de l'école.

3. « Développer la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral pour aller vers les premières productions écrites »

Etant donné **la composante citoyenne** du jardin, puisqu'il s'agit de le partager entre les élèves mais également avec les habitants et les enfants de la crèche, les élèves ont réfléchi à des règles de fonctionnement et à une façon de les partager. C'est ainsi que des panneaux d'informations mais aussi des lettres explicatives ont été rédigées à l'attention de l'ensemble des usagers.

A ce projet, ce sont ajoutées d'autres actions, comme les activités proposées en **décloisonnement** : les « jeux d'écoute », les « jeux collectifs », les « activités artistiques collectives » ont aussi mis l'accent sur l'attention et la réalisation commune d'un objectif.

Le projet d'école sera reconduit pour sa dernière année en 2018-2019.

- Bilan des **temps forts** de l'année :

Notre matinée d'activités artistiques autour du thème de **carnaval** s'est déroulée avec succès. Merci aux parents qui sont venus participer et aider les enfants.

Le **cycle de babygym** s'est déroulé sans report de séance. Nous remercions l'équipe de gobabygym pour son travail ainsi que les parents qui nous ont accompagnés.

En fonction des effectifs de l'an prochain, il faudra voir si nous avons assez d'accompagnateurs pour que chaque classe puisse bénéficier de séances séparées. Ce point sera repris au premier conseil d'école de l'année 2018-2019.

Sont à venir **les mini-olympiades** et **la sortie au Vaisseau**. Il y aura également une **visite du CP** pour les élèves de grandes sections.

Directeur (Mme Weber et Mme Hoffmann).

- Bilan des différents **exercices PPMS** :

Trois **exercices d'évacuation incendie** ont été effectués sans difficulté durant cette année scolaire.

Trois **exercices PPMS** ont été réalisés : deux exercices autour de la thématique « attentat-intrusion (une fois au sein de l'école et une fois dans la cour de récréation) et un exercice « tempête ». Aucun point particulier n'est à signaler.

4. Projets et travaux

Les **travaux** de réhabilitation intérieure devraient commencer à partir du **lundi 18 juin** dans la salle de motricité, le local de rangement et la salle 3, actuellement occupée par la sieste. La sieste sera transférée dans la salle 1, qui dispose d'une cloison amovible pour séparer les enfants qui dorment, des autres élèves de la classe. **Les travaux seront finis pour accueillir les élèves à la rentrée.** Il y aura également des travaux dans le vide sanitaire qui démarreront lundi 11 juin.

Les délégués de parents d'élèves demandent à la municipalité des précisions sur le **rapport amiante.**

Pour répondre, Monsieur le maire revient sur la démarche entreprise. En tant que maître d'œuvre, il a fait le choix d'un cabinet d'architecte. Ils ont choisi les différents corps de métier qui vont intervenir. Un coordinateur santé-sécurité est également nommé. C'est le maître d'œuvre qui reste responsable du chantier et de la décision du lancement des travaux.

Avant le lancement de la première phase des travaux, un diagnostic amiante avait été commandé au bureau Véritas en 2017. Le rapport qui a été demandé, consistait à savoir s'il y avait de l'amiante dans l'école. **Le diagnostic a montré qu'il y avait présence d'amiante sur une conduite dans la chaufferie, qui a été enlevée et traitée en 2017.**

Le diagnostic a été réalisé sur la totalité de l'école mais seul trois éléments sont mentionnés dans le rapport : la chaufferie, les toilettes et l'extérieur. Les investigations ont été faites et il n'y avait pas d'amiante ailleurs que dans cette conduite. Le document manquant va être demandé au bureau. S'il devait y avoir un doute, la municipalité demanderait à repousser le démarrage des travaux. Si les travaux démarrent, c'est que le bureau de contrôle a certifié que le diagnostic est complet et qu'il n'y a pas d'amiante dans le bâtiment donc que l'ensemble des conditions sont réunies pour commencer les travaux.

Durant les travaux, le coordinateur santé-sécurité interviendra s'il devait y avoir un doute lors du chantier, afin d'isoler le chantier.

5. La fête de fin d'année

Une **prévente** a lieu actuellement. Le jour même, un petit surplus sera disponible et vendu avec les tarifs suivants :

Sandwich : 3,5€

Tarte flambée : 4€

Tarte flambée gratinée : 5€

Boisson : 1€

Bière : 2€

Café : 1€

Gâteau : 1,5€

Une **consigne** de 1€ sera demandée pour les gobelets recyclables.

Nous aurons besoin de **bénévoles** pour nous aider à l'installation, au rangement, pour les stands boissons, gâteaux, salades et à la surveillance des jeux (environ une dizaine de personnes avec un roulement toutes les heures). Un tableau sera mis à la disposition des parents pour s'inscrire. La caisse sera tenue conjointement par un enseignant et un parent.

Le spectacle débutera vers 18h et nous demanderons aux parents de venir avec leur enfant vers **17h45**. La caisse ainsi que les consommations seront accessibles après le spectacle vers **18h30**.

Le Conseil a débuté à 18h30 et non 19h car il a été précédé d'une réunion de chantier à laquelle ont assisté l'ensemble des personnes présentes au conseil d'école et s'est terminé vers 20h30

Compte rendu rédigé par Céline HERDLY et approuvé par l'équipe éducative et les délégués de parents.